

de surexcitation dû à l'obstination avec laquelle le médecin venait de défendre Gaston contre les accusations de son oncle.

—Sébas, dit Maxime d'une voix presque dure, vous avez dû le remarquer, les longues conversations fatiguent M. de Marolles ; la gravité de sa situation ne lui permet pas de recevoir autant de visites, vous aurez soin de refuser la porte aux indiscrets.

—Qui sont ces indiscrets, monsieur ? demanda Sébas d'un ton bas, mais dans lequel on devinait la colère.

—Mais tous ceux qui n'ont pas besoin de venir chaque jour le fatiguer par de longues conversations.

—M. Carl Chamigny, par exemple.

—Carl Chamigny ! gardez-vous bien de l'éloigner, c'est mon meilleur ami.

—Le jeune M. Lucien Grandpré ?

—Loin de le fatiguer il le distrait en lui récitant ses poésies.

—Il s'agit alors de M. Hector de Sablé.

—Vous êtes fou, Sébas, ces messieurs sont mes amis intimes, faut-il vous le redire.

—Je refuserai donc l'entrée du château aux amis de mon maître ?

—Dans son intérêt, Sébas, dans son intérêt. Du reste, cette mesure n'atteint pas tout le monde.

—Naturellement, monsieur permet à mon maître de recevoir son médecin.

—Un ignorant, ce Sameran ! je ferai venir un praticien de Paris.

—Mais enfin, jusqu'à l'arrivée de ce prince de la Science...

—Naturellement, Sameran viendra.

Sébas reprit :

—Notre digne curé doit également rester au nombre des privilégiés ?

—Dans une certaine mesure... Je suis chrétien, mais je ne crois pas nécessaire qu'on reçoive chaque jour son confesseur.

—Je comprends, dit Sébas avec une bonhomie railleuse, il faut de la mesure en tout. Quelle dose de piété monsieur permet-il à mon maître... En un mot combien de fois par semaine pourrai-je introduire près de lui M. l'abbé Choiseul ?

—Une visite par mois suffira.

—Monsieur pense donc que mon maître vivra plusieurs mois ?

—Je l'espère, Sébas.

—Je me conformerai aux ordres que monsieur daigne me transmettre. Est-ce tout...

—J'oubliais le notaire.

—Pourquoi mon maître le recevrait-il désormais, son testament est fait... testament fort simple, du reste, il vous abandonne toute sa fortune et s'en remet à votre générosité pour le sort à faire à ses vieux serviteurs.

—Ils peuvent d'avance se rassurer, Sébas, je les récompenserai suivant leurs mérites, tenant compte de leur dévouement et de leur exactitude. Vous pouvez compter sur une large part.

—Et je l'aurai gagnée, n'est-ce pas, fit le vieux Sébas en relevant sa tête blanche. Oui, vraiment, après avoir éloigné du lit d'agonie de mon maître les seuls amis désintéressés qu'il garde, après vous avoir aidé à spolier son neveu Gaston, à séquestrer ce vieillard qui ne meurt pas assez vite à votre gré, vous me jetterez une part de cette richesse indignement acquise, comme on abandonne un os à un chien défendant les abords du logis. Oh ! tenez, monsieur, jusqu'ici vous avez commis bien des infamies, mais vous n'étiez pas descendu à ce point d'achever la conscience d'un honnête homme et d'essayer de suborner celui qui mange depuis tant d'années le pain des Marolles. Assez de patience de ma part, souffrir davantage serait une lâcheté. Je sais que vous aller tenter de me faire chasser par mon maître... Peut-être y réussirez-vous... Tout est facile aujourd'hui que sa tête affaiblie reste sans volonté... Mais avant d'avoir remporté cet avantage, je vous soufflérai avec votre infamie, et moi, valet, moi que vous comptez pour si peu du haut de votre vanité stupide, vous m'entendez vous crier : Votre conduite est infâme ! mille fois infâme ! et si le ciel est juste, vous en serez rudement châtié.

—Misérable ! s'écria M. de Luzarches en marchant vers Sébas.

—N'approchez pas davantage, répliqua le vieillard, je vous le défends.

—Je vous chasse, entendez-vous, je vous chasse !

—Voilà un mot qu'il me faudra entendre dire par mon maître avant que je quitte cette maison.

—Il vous le dira.

—J'en suis désormais certain, vous rougiriez trop devant moi.

M. de Luzarches sortit, et Sébas, demeuré seul, se frappa le front avec un double sentiment de regret et de colère.

—J'ai eu tort, dit-il, j'ai eu tort ; j'aurais dû patienter encore, patienter toujours !

Cependant, comprenant qu'il lui serait impossible d'habiter désormais le château, il monta dans sa petite chambre et prépara sa malle. A mesure qu'il rangeait de objets précieux pour lui, son souvenir se reportait vers ceux qui lui avaient donné les uns un portrait, les autres une pipe curieuse, de beaux pistolets, des livres intéressants. Une miniature représentant Gaston enfant lui arracha des larmes.

—Je vous ai mal défendu, mon maître, dit-il, pardonnez-moi, je suis assez puni.

Quand tout fut prêt, il descendit et reprit sa place dans la petite antichambre précédant l'appartement d'Henriot.

De l'endroit où il se trouvait il entendit non point les paroles prononcées, mais de quel accent elles étaient dites. La voix de M. de Marolles semblait intercéder, celle de Maxime de Luzarches commandait impérieuse. Le maître plaidait la cause du vieux serviteur ; le maître suppliait qu'on lui laissât ce gardien soigneux, cet homme dévoué, par trois fois il insista. Mais Max me répéta plus fortement :

—Lui ou moi, choisissez !

Sébas n'entendit plus qu'un soupir.

Une seconde après M. de Luzarches parut.

—Votre maître vous demande, dit-il.

Sébas se leva tremblant et pâle, s'approchant du lit du malade.

—NOUS ALLONS NOUS QUITTER, SÉBAS, fit le vieillard, tu as manqué de respect à mon neveu... Il paraît que l'offense a été trop grave... trop grave...

—Vous en jugerez, monsieur, dit Sébas, j'ai accusé votre neveu Maxime de vouloir vous séquestrer à l'avenir, afin de capter un héritage auquel M. Gaston a des droits égaux. Je l'ai accusé d'avarice et d'ingratitude ! Si la vérité offense, j'ai dû l'offenser cruellement... Je partirai... aussi bien je ne saurais être témoin du nouvel état de choses qui se prépare. Ma place n'est plus à votre chevet si l'on doit en bannir le prêtre et le médecin.

—Les bannir ! s'écria le malade en se redressant.

—On s'y prépare du moins... Combien de jours monsieur m'accorde-t-il ?

—Huit jours, dit le malade.

—C'est bien assez, ajouta Maxime.

—En effet, monsieur, huit jours suffiront.

Le malade tendit sa main amaigrie.

—Sébas ! dit-il, mon pauvre Sébas !

—Vous comprendrez un jour combien je vous aimais, mon cher maître... je pars sans rancune contre vous, certain que vous subissez une mauvaise influence à laquelle désormais rien ne saurait vous soustraire...

Il s'éloigna en saluant, puis, brusquement étouffant un sanglot, il traversa l'antichambre et descendit l'escalier.

(La suite au prochain numéro.)

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

(Voir gravure)

JAMES-GILLIE-PICE BLAINE

James-Gilliespice Blaine, nommé candidat républicain pour la présidence des États-Unis, est né le 31 janvier 1830, à Indian Hill Farm, comté de Washington.

Son père était un des plus grands propriétaires de l'État.

Après avoir fait ses premières études à Lancaster, O., il entra au collège Washington, où il obtint ses degrés en 1847. Il publia à cette époque plusieurs articles remarqués dans les journaux. En 1853 il prit la direction du *Kennebec Journal*, et quelque temps après il entra au *Portland Advertiser*.

En 1858 il fut élu député pour la législature, et deux ans après il fut élu orateur de la Chambre. En 1868 il fut élu orateur au Congrès, et nommé sénateur en 1877.

Il a été candidat à la présidence en 1876 et 1880. Il a écrit, depuis, *Twenty years of Congress*, dont le premier volume seul a paru, et qui a attiré à son auteur de nombreuses félicitations.

STEPHEN-GROVER CLEVELAND

S.-G. Cleveland, candidat démocrate à la présidence, est né à Caldwell, comté d'Essex, N.H., le 18 mars 1837, d'une pauvre famille ; il est conséquemment dans sa quarante-huitième année. Tour à tour commis-marchand et instituteur, il se fit admettre au barreau en 1859, et en 1862 fut élu substitut du procureur général pour le comté d'Erie. En 1869, il fut élu shérif de ce même comté ; en 1874, maire de Buffalo, et finalement, en 1881, gouverneur de l'État de New-York.

Ce n'est pas par ordre d'ancienneté dans la vie publique qu'il en est arrivé à se faire accepter comme candidat à la présidence. C'est à son honnêteté et à sa supériorité reconnue qu'il est redevable de cet honneur.

LE GÉNÉRAL JOHN-A. LOGAN

John-A. Logan, le candidat républicain à la vice-présidence, est un *self-made man*. Il est né à Murphysboro, Illinois, en 1826. Après avoir reçu une instruction très élémentaire, il s'engagea dans l'armée, fit la campagne du Mexique et arriva au grade de quartier-maître. Puis il étudia le droit et fut élu en 1852 membre de la Législature de l'Illinois. Il était alors démocrate et il se rangea dans les rangs des républicains à la guerre de sécession, dans laquelle il se distingua et arriva rapidement au grade de général. Après la campagne il s'occupa beaucoup de politique et fut nommé sénateur.

Le général Logan est très aimé des soldats et s'est acquis également une grande réputation comme législateur.

THOMAS-A. HENDRICKS

Thomas-A. Hendricks est né dans l'Ohio, en 1819. A l'âge de trois ans, son père se transporta dans l'Indiana, qui est considérée comme la véritable patrie du candidat à la vice-présidence. Après avoir fait de bonnes études, Hendricks entra dans le barreau. En 1848, il fut élu membre de la Législature locale et s'occupa activement de la constitution de l'État. Après avoir été envoyé au Congrès et avoir exercé différentes fonctions importantes, il fut élu gouverneur de l'Indiana.

Il a été choisi à la Convention de Chicago comme candidat à la vice-présidence.

NOS PRIMES

Au tirage des primes du mois de juin, les personnes dont les noms suivent ont réclamé et touché le prix de leur prime :

A. F. Dorion, rue St-Charles, Longueuil, \$50.
Barthélemy Rondeau, boucher, à la halle Berthelot, Québec, \$25.
Louis Lapointe, 52, rue Perthuis, Montréal, \$10.
Eugène Gagnon, 51, rue Ste-Hélène, St-Roch, Québec, (deux primes : \$4 et \$1)
Eugène Rhéaume, 165, rue Ste-Catherine, Montréal, \$5.

Les personnes suivantes ont gagné une piastre chaque :

Edmond Lynd, Chambord, Lac St-Jean.
H. T. Collin, 802, rue St-Bonaventure, Ste-Cunégonde.
Charles Larose, 896, rue Ste-Catherine, Montréal.
J. Duhamel, 80, rue St-André, Montréal.
Mlle Maria Beauchemin, 15, rue des Allemands, Montréal.
N. S. Desjardins, 705, rue Albert, Ste-Cunégonde.
P. Peterson, 126, rue St-Martin, Montréal.
W. J. McEwan, 361, rue Richmond, Montréal.
Madame Philomène Pigeon, 199, rue McCord, Montréal.
P. Schink, 103, rue Labonté, Ste-Cunégonde.
C. Garnier, 1017, rue Ste-Antoine, Montréal.
Ed. Poitras, 264, rue St-Jean, Québec.
Eugène Defoy, chemin Ste-Foye, Québec.
Arthur Papillon, 264, rue St-Jean, Québec.
Louis Duchesneau, 264, rue St-Jean, Québec.
D. Spedding, 505, rue Williams, Montréal.
H. Chamberland, 307, rue Sanguinet, Montréal.
Geo. Morrisset, barrière Ste-Foye, Québec.
N. O. Ruel, 67, rue St-Valier, Québec.
Théo. Barbeau, 21, rue Notre-Dame des Anges, Québec.
E. Brodeur, 54, rue Montcalm, Montréal.
P. Jobin, 457, rue Jacques-Cartier, Montréal.
F. Dumoulin, 89, rue Vitruve, Montréal.
A. Pelland, 334, rue Fullum, Montréal.
A. Berthelette, 149, rue St-Philippe, Montréal.
J. Lepage, 58, rue de la Couronne, Québec.
L. Chattelle, Chambly Canton.
Hector Henault, Saint-Edouard.
Joseph Dessautels, 203, rue Montcalm, Montréal, (deux primes.)
Dr H.-E. Desrosiers, 70, rue St-Denis, Montréal.
Mme Joseph Lessard, 221, rue Ste-Elizabeth, Montréal.
Alfred Ouillét, Londonville, Vt., États-Unis.